

### UFAR-Projet phare de la coopération franco-arménienne

L'Université française en Arménie (UFAR) est un établissement d'enseignement supérieur créé par la volonté des gouvernements français et arménien. Ses fondateurs, les Ministères de l'Éducation et de la science et des Affaires étrangères de la République d'Arménie, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ont ainsi manifesté l'importance qu'ils attachent à l'éducation et à la formation des jeunes Arméniens, au service de l'Arménie et des relations franco-arméniennes.

Conformément à sa mission statutaire, l'UFAR délivre simultanément, grâce au partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, des doubles diplômes nationaux arméniens et français :

- « Bakalavr » arménien et Licence française
- « Magistr » arménien et Master français.

### L'UFAR EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉ :

- 1100 étudiants (en cours préparatoires, licence et master)
- 1756 diplômés en 15 ans
- 80,6% de diplômés en emploi en Arménie
- 65% obtiennent leur 1<sup>er</sup> emploi en moins d'un mois
- 7,4% des diplômés sont en recherche d'emploi
- 10% seulement sont à l'étranger

### Nos Facultés et nos diplômes

**L'UFAR forme des spécialistes au sein de quatre facultés:**

#### **DROIT**

- Licence en droit et science politique, mention «Droit européen»
- Master droit international, mention «Droit européen et international des affaires»

#### **GESTION**

- Licence sciences de gestion, mention «Gestion-Comptabilité»
- Master en sciences de gestion, mention «Finance-Audit»

#### **MARKETING**

- Licence sciences de gestion, mention «Marketing»
- Master en administration des affaires, mention «Marketing management international»

#### **FINANCES**

- Licence professionnelle «Banque et assurance»

# L'UFAR, éligible pour recevoir la taxe d'apprentissage

Depuis 15 ans de son existence, l'Université française en Arménie a su faire preuve de fiabilité et de professionnalisme en formant les futurs cadres dans le secteur de la finance, de la gestion, du marketing et du droit. Et aujourd'hui, pendant cette période importante de son existence, l'amélioration de la performance de l'Université exige des investissements importants en matière pédagogique.

Ayant pour but de contribuer au développement d'un établissement qui reflète l'importance des relations franco-arméniennes, nous avons lancé une campagne de Taxe d'apprentissage.

Grâce au partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Française en Arménie (UFAR) a le droit de recevoir la taxe d'apprentissage. Afin que l'UFAR soit destinataire de votre taxe d'apprentissage, il faut préciser l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Université française en Arménie comme destinataire, sur le formulaire de versement de la taxe de votre organisme collecteur.

## En nous versant la taxe d'apprentissage, vous contribuez à

- acquérir des biens d'équipement pédagogiques et professionnels
- promouvoir nos formations à destination des étudiants et des entreprises
- rémunérer les conférenciers et les intervenants
- soutenir le programme d'aménagement des salles des cours en équipement multimédia
- développer l'enseignement numérique
- développer l'enseignement supérieur en français et la Francophonie en Arménie
- acheter des ouvrages pour notre bibliothèque.

## Comment verser votre Taxe d'apprentissage à l'UFAR?

Il suffit de visiter [www.ufar.am](http://www.ufar.am) et vous y trouverez le lien TAXE d'APPRENTISSAGE 2017 à la page d'accueil. En cliquant dessus, vous serez dirigé vers 3 documents dont l'un est le formulaire à remplir et à envoyer. Nous vous serons reconnaissants pour ce soutien dont notre Université a besoin pour assurer et aller au-delà de ses objectifs et attentes.

---

Pour tout renseignement veuillez communiquer avec M. Arayak Navoyan, Vice-recteur chargé des relations extérieures et de la qualité  
10, rue David Anghat, bâtiment 1; 0037, Erevan, Arménie ☎ +374 55 10-06-66, ✉ [vice\\_recteur@ufar.am](mailto:vice_recteur@ufar.am)